

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE  
ARRONDISSEMENT D'AUTUN  
CANTON DE SAINT-VALLIER  
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil municipal

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2023

Délibération n° CM2023\_45

Convocation du 18 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Quorum : 14

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 24

Thème : TRAVAUX

Objet : travaux Liberty – convention de mise à disposition d'un bâtiment pour base de vie

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-cinq du mois de septembre, le Conseil Municipal de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES, s'est réuni à la salle de la Trèche, sous la présidence de M. Jean-Claude LAGRANGE, Maire.

Sont présents : M. LAGRANGE, Mme PERRIN, M. FOURRIER, Mme SEVIN, M. DEFACHELLE, Mme GRANDO, M. PICHARD, Mme RICHARD-PERROT, M. GRAS, Mme GILLOT, Mme ZARÉBA, Mme DOUHARD, Mme FRÈRE, M. JATOCHA, M. LABAUNE, M. TREUILLET, Mme BRUNEL, M. MARTIN, Mme MAES, Mme PRIET, M. ANDRÉ.

Sont excusés : Mme CARNOT  
M. DE ABREU qui a donné pouvoir à Mme ZARÉBA  
M. PAQUAUX  
M. WACKENHEIM qui a donné pouvoir à M. DEFACHELLE  
M. LOCTIN qui a donné pouvoir à M. PICHARD  
Mme MARTIN-ROUSSEAU

Secrétaire de séance : Madame Nicole GRANDO

RAPPORT PRESENTÉ PAR : C DEFACHELLE

Le rapporteur informe le conseil municipal que, dans le cadre des travaux de réhabilitation du Liberty, les entreprises ont établi leur base de vie dans la maison voisine. Cette maison est propriété de l'Etablissement Public Foncier(EPF).

Sur proposition du rapporteur,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à signer une convention de remise de clé et base de vie d'entreprise tel que le modèle est joint à la présente.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Claude LAGRANGE.



La secrétaire de séance,

Nicole GRANDO.

Transmis à la Sous-Préfecture 3.10.2023 et publié sur le site internet de la commune le 5.10.2023